



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

en S ON TO I O C E

ÉDITO

ANTICIPONS ! ACTIONS

c'est, depuis toujours, ce que nous sommes : tous élus et salariés au service de l'agriculture et de l'intérêt général. Agir pour ne pas avoir à réagir, faire plutôt que subir. Mais le métier d'agriculteur évolue, autant que la demande sociétale. Depuis toujours, la profession agricole a su relever les défis qui lui étaient présentés, nous continuerons.

L'homme a besoin de manger pour vivre et les agriculteurs produisent d'abord ce dont l'homme a besoin pour se nourrir ! C'était le cas hier pour 1 milliard de bouches (vers 1 800), ce sera le cas demain pour 9 ou 10 milliards de bouches d'ici 2050 ! Qui l'a réellement anticipé ? Comment ferons-nous demain pour répondre durablement à cette demande ? Nous fournissons des produits dont les qualités sanitaires et organoleptiques sont reconnues. Notre alimentation n'a jamais été aussi sûre. Mais demain : quels produits pour quels marchés ? Quels agriculteurs, dans quels territoires, avec quelles ressources (ressource en eau, ressource en capital, ressource travail, ressource génétique, ressource énergétique, etc.) pour nous permettre les adaptations nécessaires ? Voilà les défis que nous devons relever sans obérer l'avenir.

Nous exerçons une activité ancestrale, mais "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous

l'empruntons à nos enfants". Ce proverbe africain cité par Antoine de Saint-Exupéry est valable bien-sûr pour la terre, mais aussi pour l'air et l'eau sans lesquels nous ne pouvons pas vivre. Vivre oui, mais vivre dignement, fiers de notre activité, de nos produits. Ensemble, nous devons mobiliser nos savoir-faire, partager nos expériences et changer nos pratiques.

Notre environnement évolue très vite. Les lois changent, le climat change, les organisations, les marchés évoluent, les technologies se transforment, les outils numériques nous envahissent, mais l'agriculteur reste, et sans lui nos territoires perdraient beaucoup. À l'heure où le produire et le consommer local ont le vent en poupe, nous nous devons de conserver des Chambres départementales d'agriculture, dotées d'un pouvoir politique fort, afin de garder une proximité avec les territoires et les agriculteurs.

Les Chambres d'agriculture accompagnent les projets des agriculteurs et contribuent à l'adaptation de l'agriculture. **Innovons, produisons plus et mieux**, mieux en qualité des produits et mieux en qualité de vie des agriculteurs ! Notre avenir dépend de nous, travaillons ensemble à faire que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

Gilbert GUIGNAND
Président,

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes.

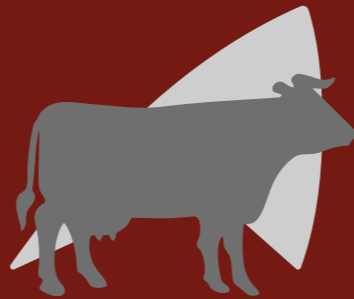
FÉVRIER 2019 - N°2

SOMMAIRE

/FILIÈRES ET MARCHÉS	4-5
/RECHERCHE, INNOVATION, DÉVELOPPEMENT	6
/AGRICULTURE NUMÉRIQUE	7
/INITIATIVE LOCALE	8

2-3 /CAHIER SPÉCIAL
Production laitière

CAHIER SPÉCIAL LE PASSÉ POUR ÉCLAIRER L'AVENIR : REGARDS CROISÉS SUR LES EXPLOITATIONS



Les éleveurs laitiers sont soumis à une multitude d'aléas successifs internes ou externes qui fragilisent leurs exploitations. Exemple en 2018 avec les aléas météo : la campagne laitière qui était bien engagée avec une pluviométrie de printemps satisfaisante a été remise en cause par une sécheresse qui a commencé mi-juin et a duré beaucoup trop longtemps. Qu'en conclure ? N'y a-t-il plus d'année normale, ni de bonnes années ? Autre façon d'appréhender le problème, constater que certaines exploitations tirent leur épingle du jeu et semblent moins vulnérables aux aléas que des exploitations similaires. Pour quelles raisons ? Comment expliquer ces différences ? Quels sont les facteurs de **résilience*** pour les systèmes laitiers ?

L'équipe INOSYS Réseaux d'élevage Bovin Lait Sud Est a repéré des exploitations en conduite intensive ou extensive, et dans toute sa zone d'étude (Forez, Monts du Lyonnais, en zone ou hors zone AOC). L'analyse a concerné la période 2003 – 2016. Objectif : rechercher comment et pourquoi les exploitations les plus résilientes avaient évolué ou s'étaient adaptées à ces événements.

RÉAGIR FACE AUX ALÉAS EXTERNES

Face aux aléas conjoncturels, il est impératif de distinguer des adaptations à court terme et des adaptations de moyen terme. **Face à la hausse des intrants ou à la baisse du prix du lait**, qui ont un impact fort sur le chiffre d'affaire, différents types de réactions ont été observés. Elles ont été toutes, ou partiellement, mises en place par les éleveurs.

À court terme, pour baisser le coût de production :

- revoir ses choix (finition ou pas des animaux),
- réduire la production,
- maximiser le prix de vente (l'effet qualité et saisonnalité atteint 25 à 30€ pour 1000 l) et les coproduits (20 à 30€ d'écart sur le coproduit viande, pour une même race),

PRODUCTION LAITIÈRE : Comment construire un système cohérent et être réactif pour être là demain ?

- réduire les pertes,
- acheter collectivement, etc.

À moyen terme :

- renégocier les achats et les ventes,
- reporter des investissements,
- renégocier les emprunts.

En allant parfois jusqu'à une révision de la stratégie globale de l'exploitation : optimisation du système fourrager, conduite de troupeau, recherche de valeur ajoutée, diversification en adéquation avec la main d'œuvre disponible, etc.

Pour faire face aux aléas climatiques, on observe d'autres types de stratégies :

À court terme :

- gérer les effectifs,
- accepter une baisse de production,
- compenser les pertes de production (dérobés, céréales immatures),
- anticiper des achats de fourrages, de coproduits,

À moyen terme, dans l'objectif de mettre en place des stratégies d'anticipation,

- diversifier le système fourrager,
- sécuriser la ressource en eau,
- souscrire à une assurance cultures...

ET FACE À DES ALÉAS PROPRES À L'EXPLOITATION...

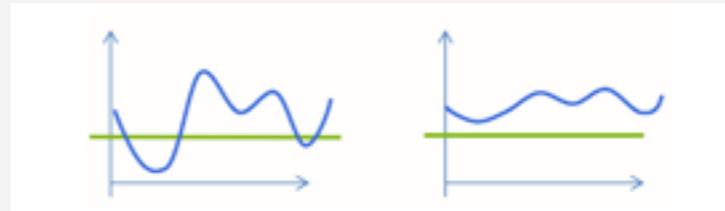
...comme l'évolution conjoncturelle ou structurelle de la main d'œuvre, pertes de surface ou agrandissements, évolution du troupeau, nouvelles réglementations (zonage ICHN, cahiers des charges de production), mise en place d'investissements importants ou de nouvelles productions, les voies d'adaptation ont été :

- **immédiates** : recours au service de remplacement, délégation de tâches, recours à l'entreprise,



* Qu'est ce que la RÉSILIENCE ?

Le terme de résilience désigne la capacité pour un corps, un organisme, une organisation ou un système quelconque à retrouver ses propriétés initiales après une altération (Wikipedia). Le concept est utilisé dans plusieurs contextes, mais en économie, la résilience est la capacité à encaisser les chocs et à revenir sur sa trajectoire de stabilité ou de croissance.



Vue par les éleveurs la résilience c'est : « Savoir se remettre en question de façon à s'adapter, tout en conservant la cohérence du système d'exploitation.

Vue par les conseillers : Capacité à retrouver son état initial après un choc tout en révisant ou adoptant une nouvelle stratégie visant à tirer les enseignements du choc subi.

- **ou plus structurelles** : embaucher un salarié, groupements d'employeurs, temps partiels, simplification du système, regroupement de troupeaux, etc.

LES FACTEURS FAVORABLES À LA RÉSILIENCE

En s'appuyant sur la parfaite connaissance des exploitations, de leurs trajectoires, et de nombreux échanges avec les agriculteurs, les conseillers ont pu identifier des facteurs favorables à la résilience. Ils sont liés :

- **au système d'exploitation et à son histoire** : des bases cohérentes, une dimension économique moyenne à grande avec des gains de productivité souvent significatifs sur la période, des conditions de reprises favorables lors de l'installation, des exploitations en croisière, endettement maîtrisé, sans gros investissements récents. L'objectif a été de viser le revenu plutôt que la performance technique.

- **à des choix stratégiques** : systèmes économes et autonomes, des investissements mûrement réfléchis et progressifs, la complémentarité des ateliers compatibles avec la charge de travail (avoir plusieurs cordes à son arc).

- **à des compétences techniques** : bonne exploitation de l'herbe, pâturage, système fourrager cohérent, une maîtrise technique dans la conduite de l'élevage et des cultures, des prix optimisés grâce à une bonne qualité des produits ; optimiser son système plutôt que de changer complètement.

Pour y arriver, les éleveurs ont su garder une certaine polyvalence des compétences, partager l'information dans le collectif de travail, garder une vision globale et un pilotage régulier de l'entreprise.

Ces options techniques, organisationnelles,

ont déjà été décrites dans de nombreux travaux. Les savoir-faire techniques ne sont pas suffisants. Les bonnes pratiques de gestion et d'organisation sur l'exploitation reprennent tout leur sens. Il reste essentiel de prendre du recul et du temps pour :

- suivre régulièrement la situation économique de son exploitation,
- raisonner/étudier les projets (aux niveaux technique, économique et humain), les investissements et les risques,
- construire « ne pas vouloir tout, tout de suite » : faire un projet de développement étape par étape,
- ne pas céder aux sirènes de la fiscalité,
- ne pas tomber dans l'effet de mode ou dans la course "au plus gros", "être le premier

à avoir...", au risque d'être le premier à déraiser,

- se faire accompagner par un groupe de compétences plutôt qu'un seul expert.

Les facteurs de résilience, paroles d'éleveur :

“C'est d'abord l'éleveur qui fait la résilience”

“Le métier exige de nombreux savoir-faire et savoir-être pour être un bon gestionnaire”

“Se fixer des objectifs stratégiques et garder de la flexibilité opérationnelle”

“Avoir des objectifs clairs... se donner des priorités... s'y tenir sur la durée...”

“Ne pas céder aux sirènes de la mode...”

“Quand on me dit qu'il faut saturer les facteurs de production, je dis oui mais sans aller jusqu'à 100%”



Zoom sur l'équipe INOSYS Réseaux d'élevage Bovin Lait Sud Est :

Elle est composée de Véronique BOUCHARD (CA 69), Béatrice CHAZAL (CA 01), Lionel JACQUEMIN (CA 05), Jean-Pierre MONIER (CA 42), Nathalie SABATTE (CAMB), Audrey VIGOUREUX (CA 38) et Monique LAURENT (Institut de l'Élevage).

INOSYS Réseaux d'Élevage : comment ça marche ? La dénomination INOSYS portée par les Chambres d'Agriculture regroupe l'ensemble des travaux d'acquisitions et de valorisation références technico-économiques. Pour les filières petits et gros ruminants, une convention de partenariat a été conclue avec IDELE (Institut de l'élevage). Les méthodes et outils sont nationaux, les équipes sont mobilisées en région pour suivre, décrire et caractériser les modalités de fonctionnement des systèmes d'exploitation. Les suivis pluriannuels sont valorisés au travers de Cas-Types – outils de conseil – et dans des travaux d'analyses ou de simulations microéconomiques.

INOSYS Réseaux offre un cadre d'analyses et des bases de données qui permettent aussi de décrire des trajectoires d'exploitation.

Le dispositif INOSYS réseaux d'élevage est cofinancé par la CNE et le CasDAR :



FILIÈRES & MARCHÉS

LA CONJONCTURE AGRICOLE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PRODUCTIONS VÉGÉTALES



FILIÈRE FRUITS : CAMPAGNE 2018 EN DEMI-TEINTE

Abricot : le gel de février a impacté la récolte et la qualité. La concurrence espagnole étant présente, les prix n'ont pas été rémunérateurs.

Pêche : saison satisfaisante. Pour les producteurs multi-espèces, la pêche a permis d'apporter un équilibre à la saison. L'orage de grêle de juillet dans le Rhône a fortement impacté la production de pêche de vigne.

Les pluies abondantes de juin et le violent orage de grêle du 15 juillet dans le Rhône ont impacté la récolte de **cerises** (notamment les précoces). Plus au sud de la région, dans les zones tardives, on observe une forte pression de *Drosophila Suzukii*.

En **poires**, la récolte est correcte et les prix sont satisfaisants.

En **pommes**, la récolte est hétérogène sur le secteur Rhône-Loire (conséquences sécheresse 2017) alors qu'elle est satisfaisante dans les départements savoyards (sur les parcelles irriguées).

La production de **noix** n'est pas satisfaisante, ceci est la conséquence de la canicule de l'été 2018.

En **châtaigne**, la sécheresse a engendré un manque de production, par contre le cynips perd de son intensité.



Le millésime 2018 sera exceptionnel, à tous les égards sur les vignobles de la région : quantité et qualité, tout y est avec un niveau élevé pour les 2 aspects. Pas d'épisode climatique particulièrement remarquable en 2018, hormis l'épisode de grêle sur le Bugey, mais finalement très localisé. Du soleil et de l'eau au bon moment, tous les ingrédients ont été réunis. De quoi permettre de présenter des vins remarquables sur les événements 2019 : SIRHA, WINE PARIS, PROWEIN, VINEXPO.

Le plan "filiale vins" a été signé le 30 août dernier, pour un montant de 3.2 millions d'euros sur la période et pour l'intégralité de la région. À cela s'ajoutent les plans Beaujolais et Saint Pourçain qui ont été votés cet automne, et qui seront suivis du plan Bugey en décembre. Les aides aux matériels pour la réduction des intrants, le travail du sol et le travail en coteaux sont reconduites, pour les secteurs non éligibles au FEADER.



PRODUCTIONS ANIMALES



VOLAILLE DE CHAIR

Depuis janvier 2018, les abattages de volailles sont en hausse de 6,1% par rapport à 2017, tirés par des abattages dynamiques en poulets (+4,3 %) et par la reprise de la production de canards gras avec des abattages.

Sur la même période, les exportations françaises de viandes et préparations de volailles sont en repli de 0,9 % par rapport à 2017 en volume, mais en hausse de 3,7 % en valeur avec une progression des expéditions vers l'Union Européenne de 9,5 % en volume.

Les importations de viandes de volailles augmentent en volume (+ 3,3 %) et en valeur (+ 9,5 %) sur 2018 via une hausse des importations de poulet polonais et belge, tandis que le recul des importations brésiliennes est compensé par des produits thaïlandais et ukrainiens.

Les achats sont en recul de 1,3%, malgré une progression des découpes de poulet, des élaborés de volailles et de la charcuterie.

PRODUCTION D'ŒUFS

Depuis le début de l'année 2018, la consommation à domicile d'œuf en coquille (panel Kantar Worldpanel) est en hausse de 0,4 % avec une baisse des volumes d'œufs cage de 4,0 %, tandis que les achats d'œufs Plein-Air hors Label et Bio progressent (+ 10,1 %), de même que pour les œufs bio (+ 4,1 %). Les achats des ménages d'œufs de pondeuses au sol progressent (+ 7,9 %) avec des prix en baisse de 2,8 %. Le prix des œufs, tous modes d'élevages confondus, augmente de 2,8 % en lien avec la hausse des consommations d'œufs issus de pondeuses en systèmes alternatifs à la cage.



Sur le premier semestre de 2018, la production cumulée dépasse de 2,7 % celle de 2017 (1 329 millions de litres).

Après une forte chute en avril, la baisse du prix régional du lait (hors Savoie) s'est atténuée pour atteindre 327€/1000l en mai. En juin, ce prix est reparti à la hausse (335€/1000l soit +2,3 %) avec la baisse saisonnière des livraisons. Au niveau national, la tendance est identique mais moins marquée. Dans les Savoies, on enregistre un prix de 521€/1 000l.

Le prix du beurre reste élevé (6 039€/tonne), celui de la poudre de lait se maintient à des niveaux très bas. Sur l'année, le prix du lait enregistre une légère progression pour des volumes équivalents.

Fin juin, suite aux températures élevées et à l'arrêt des précipitations, la situation économique de nombreux élevages est très difficile et tous les départements lancent des procédures calamités pour soutenir les élevages. La Région accorde fin décembre une aide exceptionnelle aux éleveurs touchés.



SIGNATURE DU PLAN FILIÈRE 2018 -2020

En mai dernier, le plan filière bovin viande a été signé, il prévoit une enveloppe de 4.5 millions d'euros (dont 3.5 M€ pour le plan bâtiment) par an. Ce plan prévoit un soutien à la filière pour le conseil technico-économique pour développer le nombre et la qualité de l'engraissement régional, le développement de l'exportation en vif par la différenciation sanitaire.

BOVIN VIANDE CONJONCTURE

Sur les marchés d'exportation en vif, la concurrence d'autres pays exportateurs, la fermeture ou les contraintes sanitaire de certains marchés limitent les volumes possibles à exporter et pèse sur le prix des brouillards. En France, les mises en place dans les ateliers d'engraissement de JB sont limités à la vue des coûts.

Pour la viande, le marché reste assez équilibré entre l'offre et la demande sur les animaux « standards ». Pour les animaux sous signe de qualité (hors bio) ou les génisses conformées, on observe un peu d'attente dans les sorties.



UNE ANNÉE 2018 AVEC DE NOUVELLES AMBITIONS POUR LA FILIÈRE PORCINE RÉGIONALE

Le plan de filière signé au printemps 2018 va permettre de poursuivre la modernisation du parc bâtiment sur l'ensemble du territoire avec l'abondement du fonds de développement par la Région à hauteur de 500 000€ par an sur 3 ans.

Des IGP en salaisons se développent (IGP Ardèche, IGP Salaisons d'Auvergne) en augmentant notablement leurs approvisionnements en viande locale confortant ainsi les outils de production et d'abattage/découpe de notre région.

Mais une actualité sanitaire préoccupante avec l'arrivée de la Peste Porcine Africaine à nos portes (Belgique sur la faune sauvage). Si des cas s'avéraient en France aussi bien sur la faune sauvage que sur des élevages, les exportations de viande vers les Pays Tiers comme la Chine seraient immédiatement stoppées. Les conséquences sur les prix de vente du porc seraient désastreuses. Tous les acteurs sont mobilisés pour renforcer les mesures de biosécurité tout au long de la filière française.



Pour répondre à un marché toujours favorablement orienté, les entreprises ont augmenté leurs importations en 2017, mais elles cherchent aussi à accroître leur collecte de lait. Après une hausse des livraisons de lait de chèvre de +3,4 % entre 2016 et 2017, la dynamique de collecte en Rhône-Alpes est restée importante sur le premier semestre 2018, malgré un petit fléchissement au début de l'été.

Dans le même temps, le nombre de livreurs tend à se stabiliser au niveau régional, et la filière enregistre quelques premières installations.

Le prix moyen du lait de chèvre payé aux producteurs en Rhône-Alpes a augmenté de 18,5 % entre 2011 et 2017 pour atteindre 715€/1000l en moyenne annuelle de 2017. Il semble à présent avoir atteint un plafond.



Sur le second semestre 2018, la cotation de l'agneau français est inférieure aux deux années précédentes. En cumul sur l'année, la production française de viande ovine a augmenté de 2% par rapport à 2017. Un bond des abatages d'agneaux a été observé en août en raison du décalage de l'Aid. La consommation de viande ovine est berne, ce qui se traduit par un recul des importations.

Au niveau régional, la sécheresse de cet été et le manque de pluies automnales ont marqué de diverses manières les zones de production en amputant de façon catastrophique les récoltes de fourrages, obligeant à entamer les stocks nécessaires pour l'hivernage et transformant les prairies en paillasson. Face à cette situation, il est plus que nécessaire de faire le point sur le plan de l'alimentation du troupeau pour les saisons à venir.

LA RECHERCHE-INNOVATION-DÉVELOPPEMENT DANS LES CHAMBRES D'AGRICULTURE



L'AGRICULTURE NUMÉRIQUE

BIG BANG, BIG DATA, OPPORTUNITÉ, OU MENACE POUR L'AGRICULTURE ?



Fruit de la mobilisation des équipes techniques RID et des élus du réseau des Chambres d'agriculture, le service composé de 5 ingénieurs est en place depuis décembre 2018. Basés à Lyon, Aubièrre, Grenoble et Etoile sur Rhône, ils sont au service de l'innovation de la recherche et du développement dans tous les territoires et les filières agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La mission de ce nouveau service est double :

1. Appui au dispositif « PEPIT » (Pôles d'Expérimentations Partenariales pour l'Innovation et le Transfert aux agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes) soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet appui est structuré en 4 pôles : « herbivores », « autre animaux », « cultures assolées » et « cultures spécialisées » en lien avec les Comités de Filières correspondants.

Les ingénieurs du service commun accompagnent les filières pour la définition de leurs besoins en R&D. Ils coordonnent les programmes en favorisant les approches transversales et fournissent un appui technique et financier aux organismes de R&D sur le montage de leur projet.

2. Appui au réseau des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes sur :

- le montage de leurs projets de Recherche et Développement,
- la valorisation des résultats de l'Innovation-Recherche-Développement pour le conseil.

Dans le cadre de cette mission, l'équipe a dès à présent en charge le pilotage des deux projets partenariaux portés par la CRA AURA, lauréats de l'Appel à Projet Partenarial APCA-CASDAR 2018 :

- "FERTISOL" visant à mettre au point des outils de conseil pour l'évaluation de la fertilité des sols,
- "COMU" - Contribuer à Outiller la Multi-performances des exploitations d'élevage, visant à établir et diffuser les clés permettant une meilleure résilience des élevages bovins.

Ils vont également piloter la réponse à l'Appel à projet APCA CASDAR 2019 "REFLEX", intra Chambres d'Agriculture, qui vise à compléter et approfondir les outils de transferts vers les agriculteurs, en valorisant les résultats de la recherche et de l'innovation.



Contacts :

Séverine BROYER (coordination PEPIT) : 06 27 13 68 70

Thomas PACAUD (cultures assolées) : 07 85 40 74 97

Aurore SAISON-GAULIER (pôle herbivores) : 06 30 03 76 91

Yves PAUTHENET (autres élevages) : 07 70 01 78 89

Sophie STEVENIN (cultures spécialisées) : 07 87 34 07 81

Jean-Marie VINATIER (responsable du service RID) : 06 09 28 92 94

À voir aussi : la vidéo de présentation de l'équipe sur www.aura.chambres-agriculture.fr.

Que retenir de la table ronde organisée par la Chambre régionale d'agriculture le 25 septembre dernier ? Objectifs : comprendre, et prendre du recul en face d'une révolution en cours pour notre société dans son ensemble et pour l'agriculture en particulier.

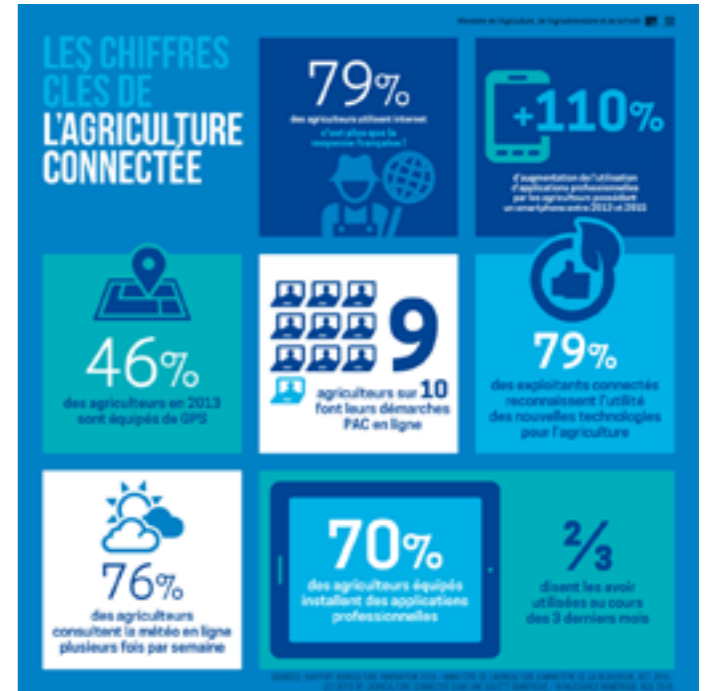
Le panorama de l'impact actuel de ces technologies a été dressé par Jean-Marie Seronie, agroéconomiste :

- Le mouvement est engagé et il est probablement irréversible. La mise en œuvre du Règlement Général sur la Propriété des Données (RGPD) n'arrêtera pas le mouvement.
- Le Big DATA est déjà là et fait partie du quotidien en agriculture ! Les agriculteurs livrent intentionnellement ou pas leurs données professionnelles via les applications qu'ils utilisent, les robots qu'ils installent, les matériels embarqués sur les tracteurs etc.
- La montée en puissance du Big Data est un facteur croissant de disparité entre les agriculteurs. L'accès à internet est un premier obstacle, il y a dans la région de nombreuses zones à débit internet en ligne fixe, et des zones « blanches » non couvertes par les réseaux de téléphonie mobile. Cela limite l'accès aux nouveaux services et l'utilisation des applications embarquées par les agriculteurs.

Une évolution en cours du métier d'agriculteur

Les invités de la table ronde (voir photo ci-contre) ont témoigné de leurs expériences et de la mise en œuvre de ces nouvelles réalités. Tous s'accordent à dire que ces technologies vont remodeler le métier, réduire la pénibilité de certains travaux, accroître la qualité du travail, contribuer à la traçabilité des pratiques et des produits alimentaires. Elles facilitent le travail des agriculteurs aujourd'hui et vont encore évoluer avec le développement de l'intelligence artificielle. Exemple donné par Michel Pivard : en élevage, la machine est meilleure que l'homme pour surveiller les troupeaux (détection de chaleurs, de boiteries, de mammites). Ces outils déchargent les agriculteurs de travaux d'astreintes - répétitifs - routiniers et très consommateurs de temps, pour leur permettre de se consacrer à la gestion spécifique des incidents, des écarts à la norme.

Le numérique ne va pas concerner que les agriculteurs mais l'ensemble des organisations professionnelles agricoles. Les visites à tout bout de champ seront-elles remplacées par des visioconférences ? Le numérique va-t-il remplacer la proximité physique ? Les réseaux sociaux remettent-ils en cause le conseil traditionnel ? Demain, la qualité d'un prestataire sera-t-elle évaluée via internet ?



Et la formation ?

Jean-Claude Darlet a particulièrement souligné l'importance de la formation. Il constate que les formations initiales sont encore faiblement orientées « numérique ». Peu de jeunes sont sensibilisés à l'utilisation professionnelle qui peut en être faite. Pour l'avenir, les fonds de formation (des salariés comme des agriculteurs) devront s'emparer du sujet.

Les perspectives sont nombreuses et les offres commerciales se multiplient. Les bénéfices attendus de la révolution numérique sont importants, le nombre d'outils d'aide à la décision est croissant. MAIS, ils ne remettent pas en cause le rôle central de l'agriculteur qui continue à prendre lui-même les décisions de gestion au quotidien comme les décisions stratégiques de son exploitation.



De gauche à droite, Jean-Marc Seronie (consultant), Michel Pivard (représentant OKTEO) Pierre Picard (représentant les Jeunes Agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes), André Masserand (APCA), Jean-Claude Darlet (Président de la Chambre d'agriculture de l'Isère).



INITIATIVE LOCALE

JOURNÉE ENTREPRENDRE ORGANISÉE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHÔNE

Des opportunités pour des exploitations au cœur des enjeux économiques et sociaux des territoires

Une journée et trois temps pour s'ouvrir à des initiatives venues d'ailleurs, découvrir des opportunités de développement, échanger et découvrir des cas concrets. Mais aussi pour réfléchir à sa situation personnelle à travers les deux questions conductrices de la journée "C'est quoi être entrepreneur ?", "C'est quoi la réussite ?".

1. Des témoignages des acteurs de "C'est qui le Patron ?" et de la coopérative "Ferme de Figeac" ont permis de poser le débat et ont amené beaucoup de réflexions sur ces modèles de développement différents et sur leur possible adaptation ou non à plus grande échelle et sur d'autres territoires ?
2. Un débat sur la segmentation de gamme et de l'accroche territoriale et des présentations d'opportunités de développement proposés par les coopératives partenaires de l'évènement dont
 - Le lait de chèvre pour Agrial,
 - Le lait bio et des laitiers responsables pour Sodiaal,
 - Les œufs plein air, bio ou label pour La Dauphinoise.
3. Des visites de fermes proposées l'après-midi.

Que retenir ? Venez découvrir les initiatives prises par les uns ou les autres, et venez confirmer que :

"Pour être entrepreneur le mouvement est nécessaire."

"Quel que soit le niveau de réussite souhaité, il résulte toujours d'une prise de risque, minime soit-il. !"



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉVÈNEMENT

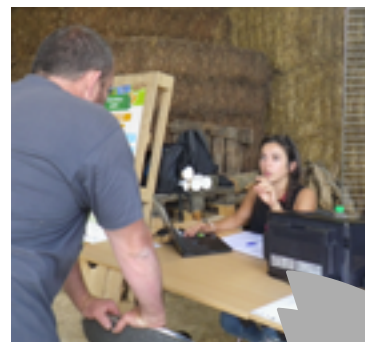


2^e édition 12 juillet 2018

- Organisation : Chambre d'agriculture du Rhône
- Invitation relayée par la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et les différents partenaires
- 90 participants

CONTACT :

Fabrice Verdejo
fabrice.verdejo@rhone.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

www.aura.chambres-agriculture.fr

Directeur de publication : Pierre-Yves CEPPI
Rédaction : **Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes**,
Auvergne-Rhône-Alp'Élevage, ITAVI, INTERPORC
Novembre 2017 - Tout droit réservé - ©CSAAURA-123RF/Stevanovicigor